

**EXTRAIT
 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
Votants	6
procuration	2

L'an deux mil vingt-quatre le 14 mai, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 mai 2024

Objet
N° 24/03/12
Décision modificative n°1 * Budget général

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET,

Représentés M. François COUTAGNE donne pouvoir à Mme Maryvonne ALVARD, Madame Rachel ROUSSET donne pouvoir à Mme Audrey PENIN

Absents excusés Mmes Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER, M. François COUTAGNE

Secrétaire de séance M. Jean-François DESHAYES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'inscription des crédits prévus au compte de recettes 217621, chapitre 21, ont été est erroné.

Afin de 'affecter cette inscription sur le bon compte il convient de réaliser un virement de crédits dans la même section (recettes d'investissement).

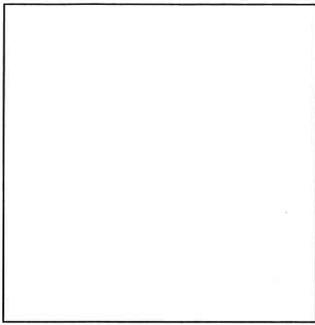
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57A applicable au budget général,
Vu la délibération n°24/02/12 du 10 avril 2024 adoptant le budget primitif 2024,

Considérant que cette situation nécessite d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés, tout en respectant les équilibres budgétaires,

Il convient de procéder aux virements de crédits comme suit :

CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	MONTANT BUDGET PRIMITIF	MONTANT DECISION MODIFICATIVE	MONTANT DEFINITIF
INVESTISSEMENT RECETTES					
13	1328	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables, autres	0.00€	9 098.40€	9 098.40 €
217621	21	Biens historiques et culturels mobiliers, biens sous-jacents	9 098.40€	-9 098.40€	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES				0,00 €	

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :
 - **APPROUVE** le virement de crédits indiqué ci-dessus.



Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
M. Jean-François DESHAYES

Le Maire,
Jérémy VALLAS

Acte certifié exécutoire le : 23/05/2024
Télétransmis en Préfecture le : 23/05/2024
Notifié ou publié le : 23/05/2024

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches